

La Caisse d'Épargne veut offrir un réseau aux start-up

Banque. Un label a été créé afin de venir en aide aux entreprises innovantes.

Un plan d'accompagnement, qui dépasse les seuls engagements bancaires, c'est un peu l'idée prônée par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon avec le lancement de son label Neo Start-up (lire ci-contre), présenté lundi à Montpellier. Pour les entreprises sélectionnées, c'est une manière d'accéder à un financement adapté, tout en « mettant le pied à l'étrier », côté business, grâce au réseau que propose la banque aux entreprises innovantes labellisées.

« L'objectif, c'est de s'engager sur trois points : l'offre bancaire très spécifique pour les start-up, le réseau qu'on leur apporte grâce à nos relations et le business, en leur apportant des clients », explique Jean-François Manliot, président du comité de labellisation.

Amorcer le chiffre d'affaires

Pour s'assurer une sélection pertinente des entreprises retenues, le comité de labellisation est également composé d'entrepreneurs régionaux, dans différents domaines tels que les énergies renouvelables, la santé ou le numérique. « Nous accompagnons déjà les entrepreneurs, grâce à des fonds d'investissement mais



■ Dimitri Moulins, de Plussh, a reçu le label.

VINCENT LACOUR

le retour que nous avons généralement de leur part, c'est qu'il leur manque l'amorçage du chiffre d'affaires », détaille Christine Fabresse, présidente du directoire de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon.

Ainsi, une entreprise régionale comme Plussh, qui propose de la vidéo live depuis un smartphone, a fait partie des premières labellisées. Dimitri Moulins, son cofondateur, espère désormais donner un coup d'accélérateur à sa start-up, « sur le plan de l'innovation, de sa portée sur le plan national et international ».

Pour lui, la relation est gagnant-gagnant, puisque « la Caisse d'Épargne est elle-même devenue cliente de Plussh et elle nous met en relation avec ses propres clients au niveau national », explique l'entrepreneur, dont l'entreprise fête ses 2 ans. À ses côtés, Microphyt est soutenue par le label, malgré son expérience de dix ans, dans la vente d'ingrédients actifs issus de micro-algues. Aujourd'hui, elle souhaite développer ses propres produits et a besoin d'un tel support.

MORGANE MASSON
mmasson@midilibre.com

LE LABEL

Sélection

Réuni tous les deux mois environ, le comité de labellisation doit déterminer quelles entreprises innovantes pourront bénéficier de ce label. Lancée dans le cadre de Néobusiness, le plan national de la Caisse d'Épargne pour l'accompagnement des start-up, cette déclinaison régionale permet de cibler les entreprises. « Nous observons déjà l'aspect innovant de l'entreprise, ses compétences commerciales, si elle a déjà testé son marché, si elle est accompagnée d'un incubateur... », détaille Véronique Alibert, chargée d'affaires innovation, qui scrute notamment les start-up, pour tenter de définir les critères de sélection des entreprises qui prétendent au label. Si le but de la banque est de prendre le moins de risques possible, afin de faire de ces entreprises de futurs clients importants, elle mise sur des secteurs d'activité variés, puisqu'outre Plussh et Microphyt, l'entreprise Resilient Innovation a également été labellisée, pour soutenir la commercialisation d'un appareil électronique destiné à améliorer les performances de marche de personnes atteintes de Parkinson par exemple.